

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Première – Deuxième – Troisième convocation

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

Conformément aux articles L1122-11 et L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui se tiendra **le mardi 16 décembre 2025 dans la foulée du conseil conjoint Commune-CPAS** à la salle du Conseil (Rue de la Station, 27).

Ordre du jour

Séance publique

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Communications & informations diverses - Prise d'acte
3. Finances - Arrêté ministériel du 4 novembre 2025 - Approbation de la modification budgétaire n°2 de l'exercice 2025 - Prise d'acte
4. Assemblée générale ordinaire de la CILE
5. Assemblée générale extraordinaire de l'UVCW
6. Budget pour l'exercice 2026 - Décision
7. CPAS - Budget pour l'exercice 2026 - Approbation
8. Fabrique d'église Saint-Lambert de Voroux-Goreux - Modification budgétaire n°02/2025 - Adoption
9. Zéro Déchet - Adhésion à la démarche et mandat à Intradel - Année 2026
10. POLLEC - Plan d'actions en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC)
11. Délégations octroyées pour les marchés publics relevant de l'ordinaire et de l'extraordinaire - Adaptations - Décision
12. Marché de travaux - Fourniture et pose de caveaux deux personnes - Approbation des conditions et du mode de passation
13. Personnel communal - Statuts administratif & pécuniaire - Création du grade "C1 - Brigadier" et modification du grade "B1 - Assistant(e) social(e)" - Adoption
14. Octroi d'un subside ordinaire à l'ASBL "La Fête au Clocher" - Décision
15. TC Haut-Clocher - Convention de gestion du Padel - Adoption
16. Occupation d'une loge chez un exploitant agricole pour y stocker du sel de déneigement - Convention à conclure - Décision
17. Adoption du procès-verbal de la séance précédente

Huis clos

18. Convention de mise à disposition d'un fossoyeur pour deux chantiers d'exhumation (formation & mutualisation) - Adoption
19. Personnel enseignant - Désignation d'un instituteur maternelle à titre temporaire pour 26P - Ratification

Le Directeur général,

François PAERMENTIER

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

Henri CHRISTOPHE